



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 8 février 2024

Sections internationales au sein de l'enseignement maternelle et élémentaire des Hauts-de-Seine : des nouveautés pour la prochaine rentrée scolaire.

Le transfert de la section internationale (SI) anglais américain de Courbevoie vers l'école élémentaire Georges Guynemer située dans la même commune et l'implantation d'une SI anglais britannique par transfert progressif de l'école élémentaire Pierre de Ronsard de Courbevoie vers l'école élémentaire Maxime Gorki de Nanterre sont prévus ainsi que l'ouverture supplémentaire d'une SI arabe au sein d'une nouvelle école du quartier des Groues à Nanterre.

Ces nouveaux projets sont autant de signes montrant l'attachement du territoire alto-séquanais au plurilinguisme et à la richesse qui en découle pour les élèves, les équipes pédagogiques et les territoires. C'est un véritable atout pour notre département. Il s'agit d'un projet qu'il est nécessaire de faire évoluer en fonction des changements observés dans la société afin d'en maintenir le dynamisme.

Les échanges fructueux qui ont précédé, entre l'Etat, les différentes collectivités et les parents d'élèves ont mis en avant l'importance accordée aux lieux emblématiques de l'enseignement des langues vivantes et du plurilinguisme : c'est le cas à Courbevoie, commune la mieux dotée de France après Paris. Les SI installées permettent ainsi l'enseignement de l'allemand, de l'anglais américain et britannique, de l'arabe, du chinois, du coréen et du japonais.

L'Etat et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale sont particulièrement soucieux de la continuité de parcours des élèves. Ainsi, le transfert entre communes se fera progressivement et par «montée de cohortes» c'est à dire que les élèves scolarisés cette année dans le dispositif (du CP au CM1) continueront leur scolarité dans la même école.

Les enfants de Courbevoie, actuellement intégrés au dispositif expérimental de SI britannique en maternelle, se verront proposer la poursuite du parcours en SI américaine à Courbevoie ou en SI britannique à Nanterre.

L'école de Nanterre quant à elle, ouvrira au rythme d'un niveau par an, afin d'impacter le moins possible les familles.

Un travail plus global est déjà engagé à l'échelle du département visant à la redynamisation de l'ensemble des SI et la clarification des parcours et des conditions d'accès.

Les sections internationales ont été officiellement mises en place en mai 1981. Elles constituent un dispositif bilingue et biculturel d'excellence, ouvertes aux niveaux des écoles élémentaires, collèges et lycées.

Référence : Arrêté du 23 janvier 2024 fixant la liste des sections internationales et classes menant au baccalauréat français international (BFI) dans les écoles, collèges et lycées publié au [JORF n°0031 du 7 février 2024](#)

Contact : Service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.22.60 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr